

**PROVINCE DE QUÉBEC**  
**MRC DE LA MATANIE**  
**MUNICIPALITÉ DE BAIE-DES-SABLES**

PROCÈS-VERBAL de la séance ordinaire du conseil municipal, tenue le lundi 9 septembre 2019 à 20 h à l'édifice municipal de Baie-des-Sables situé au 20, rue du Couvent.

Sont présents :       Monsieur Denis Santerre, maire  
                          Madame Odette Simoneau, conseillère au siège #1  
                          Madame Nicole Marcheterre, conseillère au siège #2  
                          Madame Gabrielle Trigaux, conseillère au siège #3  
                          Madame Véronique Lamarre, conseillère au siège #4  
                          Monsieur Alain Leprince, conseiller au siège #5

Est absente :         Madame Marie-Claude Saucier, conseillère au siège #6

Constat du quorum sous la présidence du maire, Monsieur Denis Santerre. Le directeur général et secrétaire-trésorier, Monsieur Adam Coulombe, est également présent et agit à titre de secrétaire.

---

*1. Ouverture de l'assemblée*

Monsieur le maire procède à l'ouverture de la séance à 20 h. Il remercie les membres du conseil et les citoyens de leur présence et leur souhaite la bienvenue.

*2. Adoption de l'ordre du jour*

1. Ouverture de l'assemblée
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Approbation du procès-verbal
4. Présentation et adoption des comptes
5. Période de questions du public en regard des points à l'ordre du jour
6. **Administration générale**
  - 6.1. Demande de soumissions pour le déneigement du stationnement de l'édifice municipal et des accès aux installations des eaux usées
7. **Sécurité publique**
8. **Transport**
  - 8.1. Approvisionnement en propane pour le chauffage au garage municipal
  - 8.2. Engagement d'un opérateur journalier permanent à temps plein
  - 8.3. Reconstruction de l'auxiliaire de la transmission du camion de déneigement Western Star 1998
9. **Hygiène du milieu**
10. **Aménagement, urbanisme et développement**
  - 10.1. Rencontre avec le comité pour la sauvegarde du quai (16 septembre 2019 à 19 h)
11. **Loisirs, culture, santé et bien-être**
  - 11.1. Invitation à participer au 6 à 8 de la Semaine de la municipalité le vendredi 13 septembre 2019 au centre communautaire Gabriel-Raymond
  - 11.2. Rallye intermunicipal « Les trésors de La Matanie »
  - 11.3. Nomination de la patinoire municipale en hommage à Monsieur Israël Beaulieu (en 2020)
12. **Suivi de la dernière période de questions**
13. **Divers**
  - 13.1. Service de garderie municipale dans les locaux de l'école Assomption
    - 13.1.1. Avis juridiques de Me Jean-Pierre Chamberland et de la FQM
    - 13.1.2. Entente avec la CSMM et appellation du service
    - 13.1.3. Madame Jessica Santerre – Demande de modulation des frais du service
    - 13.1.4. Adoption des règles de fonctionnement du service
    - 13.1.5. Engagement de la responsable du service de garde municipale
14. Période de questions du public
15. Levée de l'assemblée

Considérant que les membres du conseil ont pris connaissance de l'ordre du jour;

En conséquence, il est proposé par Madame Odette Simoneau et résolu d'adopter l'ordre du jour du 9 septembre 2019 tel que remis par le directeur général tout en laissant le divers ouvert.

Adoptée à l'unanimité des conseillers (ères).

3. *Approbaton du procès-verbal*

**2019-172     ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 5 AOÛT 2019**

Considérant que les membres du conseil ont pris connaissance du procès-verbal du 5 août dernier;

En conséquence, il est proposé par Madame Véronique Lamarre et résolu d'approuver le procès-verbal du 5 août 2019 à que remis par le secrétaire-trésorier avec dispense de lecture, les membres du conseil présents déclarent l'avoir lu et trouvé conforme.

Adoptée à l'unanimité des conseillers (ères).

4. *Présentation et adoption des comptes*

**2019-173     APPROBATION DES COMPTES AU 31 AOÛT 2019**

Considérant que les membres du conseil ont pris connaissance de la liste des comptes du mois d'août 2019;

En conséquence, il est proposé par Madame Véronique Lamarre et résolu d'autoriser et d'approuver le paiement des comptes suivants au 31 août 2019 :

Liste des comptes à payer (incluant les paiements directs préautorisés)	41 924.87	\$
Liste des salaires nets payés (dépôts directs #500690 au #500718)	20 158.09	\$
<b>Total des comptes</b>	<b>62 082.96</b>	<b>\$</b>

Le détail de ces listes est annexé à la présente pour en faire partie intégrante.

Adoptée à l'unanimité des conseillers (ères).

**CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDITS**

*Je soussigné, Adam Coulombe, directeur général et secrétaire-trésorier de la municipalité de Baie-des-Sables, certifie de la disponibilité des crédits pour ces dépenses.*

\_\_\_\_\_  
*Adam Coulombe, g.m.a.*

5. *Période de questions du public en regard des points à l'ordre du jour*

Aucune question n'a été soulevée.

6.1 *Demande de soumissions pour le déneigement du stationnement de l'édifice municipal et des accès aux installations des eaux usées*

**2019-174     DEMANDE DE SOUMISSIONS POUR LE DÉNEIGEMENT DU STATIONNEMENT DE L'ÉDIFICE MUNICIPAL ET DES ACCÈS AUX INSTALLATIONS DES EAUX USÉES**

Il est proposé par Monsieur Alain Leprince et résolu de demander des soumissions pour le déneigement du stationnement de l'édifice municipal et des accès aux installations des eaux usées pour la saison hivernale 2019-2020 aux entreprises locales suivantes :

- Les Entreprises Gilles Fournier;
- Entreprise Daniel Duchaine.

Le devis tel que préparé et remis par le directeur général et secrétaire-trésorier, Monsieur Adam Coulombe, est accepté. Les soumissions seront reçues au bureau de la municipalité au plus tard le 30 septembre 2019 à 10 h.

Adoptée à l'unanimité des conseillers (ères).

#### 8.1 *Approvisionnement en propane pour le chauffage du garage municipal*

### **2019-175      APPROVISIONNEMENT EN PROPANE POUR LE CHAUFFAGE DU GARAGE MUNICIPAL**

Considérant que des soumissions sur invitation ont été demandées pour l'approvisionnement en propane pour la prochaine année en vertu de la résolution #2019-152;

Considérant que nous avons reçu les soumissions suivantes :

- « Solugaz inc. » au prix fixe livré de 0,3840\$ le litre (nouveau fournisseur);
- « Supérieur Propane » au prix fixe livré de 0,4692 \$ le litre (0,5725 \$ en 2018);

En conséquence, il est proposé par Madame Nicole Marcheterre et résolu de retenir la soumission de « Solugaz inc. » au prix de 0,3840 \$ le litre livré plus les taxes applicables pour l'approvisionnement en propane. Ce prix est valide jusqu'au 30 septembre 2020. Le directeur général, Monsieur Adam Coulombe, ou la directrice générale adjointe, Madame Huguette Marcoux, sont autorisés à signer le contrat de vente de propane à prix fixe.

Adoptée à l'unanimité des conseillers (ères).

#### 8.2 *Engagement d'un opérateur journalier permanent à temps plein*

### **2019-176      ENGAGEMENT DE MONSIEUR DANIEL GAMACHE À TITRE D'OPÉRATEUR JOURNALIER**

Considérant l'ouverture du poste de journalier permanent en vertu de la résolution #2019-153 à la suite du départ à la retraite de Monsieur Georgie Fillion;

Considérant que nous avons reçu cinq (5) curriculums vitae et que des entrevues ont été passées à trois (3) candidats;

Considérant que le conseil municipal désire assurer la rétention de ses employés en répondant à ses besoins de main-d'œuvre à l'interne et ainsi éviter un roulement de personnel affecté aux travaux de déneigement des chemins municipaux;

En conséquence, il est proposé par Monsieur Alain Leprince et résolu d'embaucher Monsieur Daniel Gamache à titre d'**opérateur journalier** selon les conditions suivantes :

- L'engagement débute le 16 septembre 2019 (ou dès que ce dernier sera disponible) à **temps plein et permanent** sous réserve d'une période de probation de 6 mois et se terminant selon le premier jour de travail;
- L'horaire de travail sera de **40 heures par semaine**;
- Le salaire sera établi en fonction de la politique salariale en vigueur (classe 4, échelon 6 : salaire de 18.84 \$ de l'heure);

- L'opérateur journalier agira sous l'autorité du directeur des travaux publics ou, en son absence, sous l'autorité du directeur général et secrétaire-trésorier;
- Sans s'y limiter, ses tâches et ses responsabilités se résument comme suit :
  - Opère le camion de déneigement et le souffleur à neige;
  - Opère la chargeuse rétrocaveuse principalement lors du chargement d'abrasif;
  - Aide au garage municipal lors des travaux d'entretien et de réparation de la machinerie;
  - Participe aux réparations et à l'entretien général des chemins municipaux;
  - Effectue l'entretien des terrains, des parcs et des équipements de plein air de la municipalité;
  - Aide à l'entretien du réseau d'aqueduc et d'égout;
  - Participe, au besoin, aux travaux d'entretien général des bâtiments municipaux;
  - Effectue toute autre tâche connexe.

Adoptée à l'unanimité des conseillers (ères).

### 8.3. *Reconstruction de l'auxiliaire de la transmission du camion de déneigement Western Star 1998*

#### **2019-177     RÉPARATION DE L'AUXILIAIRE DE LA TRANSMISSION SUR LE CAMION DE DÉNEIGEMENT WESTERN STAR 1998**

Considérant qu'une réparation de l'auxiliaire de la transmission sur le camion charrue Western Star 1998 est requise;

Considérant qu'il a lieu de faire affaire avec un atelier spécialisé dans le domaine;

Considérant que des soumissions ont été demandées;

En conséquence, il est proposé par Madame Véronique Lamarre et résolu de faire réparer l'auxiliaire de la transmission du camion charrue Western Star 1998 chez le Centre du Camion Denis de Rimouski pour un montant estimatif 1 878.28 \$ plus les taxes.

Adoptée à l'unanimité des conseillers (ères).

### 10.1. *Rencontre avec le comité pour la sauvegarde du quai (16 septembre 2019 à 19h)*

Une rencontre est prévue avec les membres du comité pour la sauvegarde du quai le 16 septembre prochain à 19 h. Les élus sont invités à y assister.

### 11.1. *Invitation au 6 à 8 de la Semaine de la municipalité le vendredi 13 septembre 2019 au centre communautaire*

Le maire invite les gens à participer au 6 à 8 de la Semaine de la municipalité qui aura lieu le vendredi 13 septembre prochain au centre communautaire Gabriel-Raymond.

### 11.2. *Rallye intermunicipal « Les trésors de La Matanie »*

La population est invitée à participer au 2<sup>e</sup> rallye intermunicipal qui aura lieu le 22 septembre prochain pour le secteur ouest de La Matanie.

### 11.3. *Nomination de la patinoire municipale en hommage à Monsieur Israël Beaulieu (en 2020)*

Afin de respecter les critères de la *Commission de toponymie du Québec*, le conseil entamera les démarches pour la nomination en 2020 de la « Patinoire Israël-Beaulieu » afin de rendre hommage à ce dernier qui est décédé le 5 août 2019.

### 12. *Suivi des dernières périodes de questions*

Aucune question n'avait été soulevée lors de la dernière séance du conseil municipal.

### 13. Divers

#### 13.1. Service de garderie municipale dans les locaux de l'école Assomption

##### 13.1.1. Avis juridiques de Me Jean-Pierre Chamberland et de la FQM

Comme demandé par le conseil municipal, le directeur général fait le dépôt de l'opinion juridique de Me Jean-Pierre Chamberland en lien avec l'opération d'un service de garderie municipale. Cet avis juridique avait été demandé en vertu de la résolution #2019-168.

##### 13.1.2. Entente avec la CSMM et appellation du service

#### **2019-178      ENTENTE CONCERNANT L'ORGANISATION D'UN SERVICE DE GARDERIE MUNICIPALE DANS LES LOCAUX DE L'ÉCOLE ASSOMPTION**

Considérant l'accord de principe avec la Commission scolaire des Monts-et-Marées (CSMM) concernant l'organisation d'un service de garderie par la Municipalité de Baie-des-Sables à l'intérieur des locaux de l'école en vertu de la résolution #2019-128;

Considérant que la Municipalité de Baie-des-Sables désire organiser un service de garderie municipale dans les locaux de l'école Assomption au bénéfice des citoyens dont les enfants fréquentent cet établissement;

En conséquence, il est proposé par Madame Véronique Lamarre et résolu :

- D'abroger la résolution #2019-163 relative au service de surveillance;
- D'accepter le nouveau projet d'entente tel que remis aux membres-conseils municipaux et de nommer le nouveau service offert « Service de garderie municipale ».
- D'autoriser le maire, Monsieur Denis Santerre, et le directeur général et secrétaire-trésorier, Monsieur Adam Coulombe, à signer, au nom de la Municipalité de Baie-des-Sables avec la Commission scolaire des Monts-et-Marées, l'Entente concernant le prêt de locaux et l'organisation d'un service de garderie municipale à l'intérieur des locaux de l'école Assomption.

Que le directeur général soit autorisé à entreprendre toutes les démarches nécessaires afin de mettre en œuvre ce service de garderie municipale.

Adoptée à l'unanimité des conseillers (ères).

##### 13.1.3. Madame Jessica Santerre – Demande de modulation des frais du service

Madame Jessica Santerre demande que les frais de service de la garderie municipale soient modulés en fonction de la fréquentation des enfants (temps partiel et sporadique). Afin d'aider les parents à assumer les coûts en lien avec l'utilisation de ce service, il est recommandé de faire une demande de versements anticipés du crédit d'impôt pour les frais de garde d'enfants auprès du gouvernement provincial. Une copie de ce formulaire sera également distribuée aux parents avec les règles de fonctionnement du service.

##### 13.1.4. Adoption des règles de fonctionnement du service

#### **2019-179      ADOPTION DES RÈGLES DE FONCTIONNEMENT DU SERVICE DE GARDERIE MUNICIPALE POUR L'ANNÉE SCOLAIRE 2019-2020**

Considérant l'établissement des modalités relatives à l'implantation du service de surveillance pour l'année scolaire 2019-2020 en vertu de la résolution #2019-165;

En conséquence, il est proposé par Madame Véronique Lamarre et résolu d'adopter les règles de fonctionnement du service de garderie municipale pour l'année scolaire 2019-2020 tel que déposé et remis aux membres du conseil.

Adoptée à l'unanimité des conseillers (ères).

#### *13.1.5. Engagement de la responsable du service de garde municipale*

### **2019-180     ENGAGEMENT DE LA RESPONSABLE DU SERVICE DE GARDERIE MUNICIPALE DANS LES LOCAUX DE L'ÉCOLE ASSOMPTION**

Considérant l'ouverture du poste de responsable du service de garderie municipale en vertu de la résolution #2019-145;

Considérant que nous avons reçu trois (3) curriculums vitae et que des entrevues ont été passées à deux (2) candidates;

Considérant que Madame Joannie Fournier a été embauchée pour pourvoir ce poste en vertu de la résolution #2019-164;

Considérant que cette dernière ne pourra assumer ses tâches de responsable du service de garderie municipale puisqu'elle a accepté un autre emploi à l'extérieur de la région;

En conséquence, il est proposé par Madame Véronique Lamarre et résolu d'embaucher Madame Louise Simard à titre de **responsable du service de garderie municipale** dans les locaux de l'école Assomption selon les conditions suivantes :

- Le poste est à **temps partiel** et pour la durée de l'année scolaire 2019-2020;
- L'engagement débute le 16 septembre 2019 et se termine le 19 juin 2020 inclusivement sous réserve d'une période de probation de 3 mois se terminant le 16 décembre 2019;
- L'horaire de travail sera de **20 heures par semaine**;
- Le salaire est fixé à 18 \$ de l'heure;
- La responsable du service de garderie municipale agira sous l'autorité du directeur général et secrétaire-trésorier, ou à son absence, de la directrice générale adjointe;
- Sans s'y limiter, ses tâches et ses responsabilités se résument comme suit :
  - Planifier, organiser et animer diverses activités éducatives et récréatives visant à stimuler le développement physique, affectif, intellectuel, social et culturel des enfants;
  - Identifie les besoins matériels nécessaires à la réalisation de ces activités;
  - Prends soin du matériel mis sous sa responsabilité;
  - Vérifie l'état sécuritaire du site d'animation, des équipements et du matériel et avise son supérieur de tout problème;
  - Assure la sécurité et le respect des enfants sous sa responsabilité;
  - Règle toute situation conflictuelle mineure et si le problème persiste ou s'aggrave, avise son supérieur (indiscipline, violence, vandalisme);
  - Complete le rapport des événements au besoin;
  - Reçois les inscriptions des participants et complète les fiches de présence;
  - Effectue toute autre tâche jugée pertinente.

Adoptée à l'unanimité des conseillers (ères).

#### *14. Période de questions du public*

Les points suivants ont été soulevés :

- Service de garderie municipale (besoins sporadiques);

- Limite de vitesse sur la route 132 (rencontre avec le MTQ à venir);
- Voie de contournement à l'intersection de la route 132 et la route Lepage;
- Travaux de pavage sur le réseau routier municipal et provincial.

15. *Levée de l'assemblée*

**2019-181     LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

L'ordre du jour étant épuisé, il est proposé par Madame Véronique Lamarre résolu de lever la séance à 20 h 50.

Adoptée à l'unanimité des conseillers (ères).

\_\_\_\_\_  
Denis Santerre  
Maire

\_\_\_\_\_  
Adam Coulombe, g.m.a.  
Directeur général et secrétaire-trésorier

*Je, Denis Santerre, maire de la Municipalité de Baie-des-Sables, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal du Québec.*

\_\_\_\_\_  
*Denis Santerre*  
*Maire*